

# SÉANCE DU 9 MARS 2009

~~~~~

Date de convocation : 3 mars 2009

L'an deux mille neuf, le neuf mars à dix huit heures trente minutes, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Marie Claude FOURNET, Maire.

Tous les conseillers en exercice étaient présents.

Monsieur Patrice MONDON a été nommé secrétaire de séance.

1) Le procès verbal de la séance du 23 Février deux mille neuf est approuvé à l'unanimité après lecture.

2) le Maire informe l'assemblée qu'elle a reçu la lettre de démission de Monsieur Jean-Louis MODERAT D'OTEMAR du poste de conseiller municipal, et accepté cette décision.

3) Election du 3<sup>ème</sup> adjoint

Conformément à ce qu'elle avait annoncé au dernier conseil municipal, Madame le Maire souhaite procéder à l'élection des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> adjoints.

Mme Nicole BOUET propose sa candidature au poste de 3<sup>ème</sup> adjoint.

Il a été procédé sous la présidence de Madame le Maire, à l'élection du Troisième Adjoint.

Monsieur Denis GALLAND a été nommé secrétaire de la séance du vote.

## PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivant :

Nombre de bulletin trouvé dans l'urne : 14

A déduire (bulletins blancs ou nuls) : 5

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 9

Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

Madame Nicole BOUET, neuf voix (9)

Madame Nicole BOUET ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamée Troisième Adjoint.

L'élection du 4<sup>ème</sup> adjoint n'aura pas lieu étant donné qu'aucun candidat ne s'est présenté ; Madame le Maire signale cependant que ce poste reste disponible à tout moment à tout conseiller municipal qui souhaiterait se présenter.

4) Mise à jour des délégués des commissions.

Compte tenu des élections du maire et des adjoints, il est nécessaire de mettre à jour la liste des délégués des commissions communales.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité vote pour la liste suivante :

**Délégués aux structures intercommunales : les nominations suivantes sont adoptées à l'unanimité.**

**Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin du Lez :**

Titulaire : Denis GALLAND

Suppléants : Lucien GOLLE et Christian ROUX

**Syndicat Intercommunal de Défense des Rives de l'Eygues Inférieurs :**

Titulaire : Patrice MONDON

Suppléant : Dominique JOUVE

**Syndicat d'Electrification :**

Titulaires : Lucien MAURY et Pierre LAURENT

Par manque d'information suffisante sur le nombre de délégués à proposer, les nominations à la CCVE (conseil communautaire et commissions) seront adoptées au prochain conseil municipal.

**Commissions Communales :**

Le Conseil Municipal établi et adopte à l'unanimité les commissions municipales suivantes :

**BUDGET – FINANCES – DEVELOPPEMENT** présidée par Madame Marie-Claude FOURNET

Lucien GOLLE, Christian ROUX, Nicole BOUET et Denis GALLAND.

**URBANISME – ELECTRIFICATION** présidée par Madame Marie-Claude FOURNET

Lucien GOLLE, Pierre LAURENT, Christian ROUX, Dominique JOUVE, Denis GALLAND, Marie-Pierre REYNAUD, Béatrice ROCHAIX.

**EAU ET ASSAINISSEMENT- TRAVAUX – VOIRIE – SIGNALÉTIQUE** présidée par **M. Denis GALLAND**

Dominique JOUVE, Marie-Pierre REYNAUD, Jean-Claude GRAS, Pierre LAURENT, Lucien GOLLE, Christian ROUX et Nicole BOUET.

**AGRICULTURE – ENVIRONNEMENT – PARC – MONTAGNES – ENERGIES RENOUVELABLES** co-présidée par **M. Dominique JOUVE** et **M. Denis GALLAND**

Dominique JOUVE, Jean-Claude GRAS, Patrice MONDON, Pierre LAURENT, Marie-Pierre REYNAUD, Lucien MAURY, Béatrice ROCHAIX, Régine THEVIN, Denis GALLAND, Nicole BOUET.

**ACTION SOCIALE – CCAS (Centre communal d'action sociale) – IMPAYES – ECOLE** présidée par **Mme Nicole BOUET**

Régine THEVIN, Marie-Pierre REYNAUD, Sarah LAMBERT, Pierre LAURENT.

**ACTIONS CULTURELLES – FETES – ASSOCIATIONS – JEUNES – MARCHÉ**

Co-présidée par **Mmes Sarah LAMBERT** et **Marie-Pierre REYNAUD**.

Patrice MONDON, Lucien MAURY, Régine THEVIN.

**INFORMATION – COMMUNICATION – SITE INTERNET** présidée par **M. Lucien MAURY**

Sarah LAMBERT, Béatrice ROCHAIX, Denis GALLAND et Dominique JOUVE.

**SECURITE** présidée par **Madame Marie Claude FOURNET**

Tous les conseillers sont concernés

Nicole BOUET, Marie-Claude FOURNET, Denis GALLAND, Lucien GOLLE, Jean-Claude GRAS, Dominique JOUVE, Sarah LAMBERT, Pierre LAURENT, Lucien MAURY, Patrice MONDON, Marie-Pierre REYNAUD, Béatrice ROCHAIX, Christian ROUX, Régine THEVIN.

**COMMISSION D'APPEL D'OFFRES** présidée par **Madame Marie Claude FOURNET**

Titulaires : Christian ROUX , Dominique JOUVE, Lucien GOLLE, Pierre LAURENT

Suppléants respectifs : Denis GALLAND, Sarah LAMBERT, Marie-Pierre REYNAUD, Régine THEVIN

**COMMISSION IMPOTS DIRECTS** présidée par **Madame Marie Claude FOURNET**

Titulaires : Pierre LAURENT, Lucien MAURY, Lucien GOLLE, ROUX Christian

Suppléants : Denis GALLAND, Marie-Pierre REYNAUD, Jean-Claude GRAS, Régine THEVIN

## 5) Attribution des subventions pour 2009

Le Maire donne lecture des subventions accordées l'année passée, ainsi que des demandes de subventions émanant de différentes associations.

Après délibération, Le conseil municipal vote à l'unanimité pour 2009 les subventions suivantes :

| <b>NOM DES ASSOCIATIONS</b>                | <b>2009 (en €)</b> |
|--------------------------------------------|--------------------|
| ANACR                                      | 50.00 €            |
| ANEV (Elus du Vin)                         | 80.00 €            |
| ASS . AIDE A DOMICILE (2.50 € par habit)   | 1 575.00 €         |
| ASSOCIATION PATRIMOINE VENTEROLAIS         | 150.00 €           |
| ASSOCIATION RIVERAIN CANAL                 | 152.00 €           |
| ASS. LOCALE URGENCE                        | 100.00 €           |
| COMITE DES FETES DE VENTEROL               | 2 200.00 €         |
| COOPERATIVE SCOLAIRE                       | 850.00 €           |
| COOPERATIVE SCOLAIRE TRANSFERT             | 300.00 €           |
| EMALA (64 enfants)                         | 600.00 €           |
| FLAVESCENCE DOREE                          | 963.00 €           |
| FOYER LYCEE DE NYONS                       | 80.00 €            |
| MAISON RURAL RICHERENCHES (3 élèves)       | 200.00 €           |
| MEMOIRE DE LA DROME                        | 76.00 €            |
| PARENTS D' ELEVES                          | 200.00 €           |
| PLANNING FAMILIAL                          | 80.00 €            |
| RANDONNEURS TRIALISTES                     | 150.00 €           |
| SPA NYONS VAISON                           | 229 €              |
| SYNDICAT DE DEFENSE CONTRE GRELE           | 1 193.94 €         |
| ASS. DES JEUNES AGRICULTEURS DU CANT NYONS | 100.00 €           |
| ASS. LES PATTES EN L'AIR                   | 150.00 €           |
| SECOURS CATHOLIQUE                         | 125.00 €           |
| <b>TOTAUX</b>                              | <b>10 772.94 €</b> |

Il est convenu que les subventions seront versées uniquement sur demande écrite accompagnée du bilan financier de l'année passée.

Par ailleurs, la demande de subvention exceptionnelle de 700 euros sollicitée par l'école sera accordée pour l'achat d'ordinateurs neufs.

## 6) FDAC

Le Maire donne la parole à Pierre LAURENT : suite à la réunion du 22 janvier dernier, un bilan de l'état des routes de la commune a été réalisé. Mr LAURENT donne lecture des travaux à prévoir.

Dominique JOUVE signale que le chemin dit de la Clastre, n°14, nécessite des travaux urgents (combler le fossé existant pour sécuriser la route).

Après délibération, les conseillers municipaux valident l'ensemble des travaux proposés et décident d'inclure les travaux relatifs au chemin de la Clastre dans ce programme.

#### 7) Proposition du programme des travaux 2009, budget communal.

Le Maire transmet à l'assemblée une proposition de travaux à réaliser sur 2009, à inscrire au budget communal 2009, relative à différents travaux autant en fonctionnement (entretien, petits travaux, ...) qu'en investissement (projet d'aménagement devant l'école).

Lucien GOLLE signale que la dépense relative à l'aménagement pour sécurité autour du monument aux morts n'est pas vraiment nécessaire, sachant que les enfants qui jouent sont toujours les mêmes et que les parents devraient s'en occuper.

Le Maire est d'accord, mais elle explique que les travaux sont à réaliser, car en cas d'accident, la responsabilité communale serait engagée.

D'autre part, les conseillers municipaux souhaitent que soit bien inclus dans le projet d'aménagement devant l'école les travaux de sécurisation du monument aux morts, le remplacement du panneau d'affichage.

Après délibération, tous les projets sont validés, et sont ajoutés le projet d'isolation thermique (tuyaux, robinets de radiateurs à changer, ...) à la salle des fêtes, afin de diminuer la consommation excessive de fioul. Christian ROUX signale qu'il a sollicité un devis auprès de l'entreprise BARBANSON.

#### 8) Commission budget

Il a été convenu que la commission se réunirait le jeudi 19 mars prochain à 17 heures pour finaliser les budgets primitifs.

#### 9) Commission Urbanisme

Madame le Maire récapitule les différentes demandes liées à l'urbanisme déposées récemment en mairie. Elles ont été étudiées et validées par la commission.

#### 9) Convention ACTI

Un référent du centre de gestion de la Drôme a été sollicité par la commune de Venterol pour établir un bilan des règles à respecter en matière d'hygiène et de sécurité auprès du personnel communal, et des éléments à modifier ou mettre en place. La prestation de l'ACTI sera facturée 290 €.

#### 10) Bulletin municipal

Lucien MAURY souhaite connaître l'avis des conseillers municipaux sur la nécessité d'inclure un article sur l'élection du nouveau maire dans le prochain bulletin municipal.

Considérant que la presse a déjà relaté l'évènement, il est convenu que ce ne sera pas nécessaire.

#### 11) PARC

Dominique JOUVE transmet à l'assemblée les derniers éléments relatifs au PARC : le calendrier d'études est respecté et le premier diagnostic sera présenté à Buis les Baronnies le 27 mars prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.